



## **Un nouveau pont dédié aux vélos et aux piétons est à l'étude à Bouchemaine**

**Lors de la Commission permanente du 6 avril dernier, le président de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, Christophe BÉCHU, a proposé aux élus de l'Agglomération de lancer des études de faisabilité pour un nouvel ouvrage sur la Maine dédié aux déplacements doux et situé à proximité du pont de Bouchemaine. Cette proposition a été validée à l'unanimité des membres présents.**

Ce projet a fait l'objet d'échanges avec les maires de Bouchemaine, Véronique MAILLET, et de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Paul HEULIN, ainsi qu'avec le Conseil départemental de Maine-et-Loire, propriétaire et gestionnaire de l'actuel pont de Bouchemaine. Les associations de cyclistes ont également été sensibilisées et seront associées à l'ensemble de la réflexion.

Une première enveloppe de 100 000 euros sera mobilisée dès cette année par l'Agglomération angevine. L'étude de programmation commencera en 2021 et se poursuivra jusqu'à mi-2022. Elle s'appuiera sur la mission Diagnostic et pré-faisabilité confiée au prestataire SCE.

Une fois les phases d'étude et de concertation menées à leur terme, un concours d'architectes spécialisés en ouvrage d'art sera lancé afin de retenir une solution technique respectueuse du site patrimonial, environnemental et hydrologique de la confluence.

A ce jour et en amont des études, le montant global du projet est évalué entre 6 et 10 M€, selon la solution retenue.

### **Un point noir pour les vélos et les piétons**

Réalisé en 1910, reconstruit à la fin de la Seconde Guerre Mondiale après avoir été bombardé, le pont de Bouchemaine a fait l'objet d'une importante rénovation en 2018.

Reliant Saint-Gemmes-sur-Loire, il voit passer près de 12 000 véhicules par jour dont plus des 600 poids-lourds.

Il est l'un des passages stratégiques du franchissement de la Maine mais reste aujourd'hui l'un des points noirs de la circulation des deux roues et des piétons sur le territoire angevin.

Cet ouvrage possède une chaussée étroite (5,60 mètres), qui ne facilite pas le passage à vélo, et ses trottoirs serrés et difformes rendent la marche à pied difficile et insécurisante pour celles et ceux qui l'utilisent de façon régulière ou occasionnelle.

C'est pourquoi il y a nécessité, aujourd'hui, de créer une voie verte bien dimensionnée qui offre aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux vélos un nouveau franchissement de la Maine en toute sécurité.

### **Conforter les Boucles vertes**

Une nouvelle passerelle à Bouchemaine confortera au sud du territoire angevin le programme des Boucles vertes porté par la Communauté urbaine depuis 2015.

En 2020 a été inauguré le pont de Segré, qui facilite le passage de la Maine et connecte différents itinéraires pour regagner le centre-ville. Cet aménagement s'articule avec le programme Rives vivantes, seconde étape de la reconquête des berges de la rivière.

Cette année doivent également être lancées des études de boucles vertes et de voies vélos sur les secteurs de la Baumette à Angers, sur les bords de la Sarthe entre Angers et Ecoflant et à Loire-Authion, et ce dans le cadre du Plan Vélo voté par la Communauté urbaine en juin 2019.